

A 2 IMMO

**Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 route de Blois, 28200 Châteaudun**

Les soussignés :

La société A 2 HOLDING, dont le siège est 6 route de Blois, 28200 Châteaudun
représentée par son président, Monsieur Alexis DAVERNON
Monsieur Aurélien BORDIEC, demeurant 218 rue des Colverts, 45160 Olivet
Monsieur Alexis DAVERNON, demeurant 36 rue de Bel Air, 45750 Saint Pryvé Saint
Mesmin

agissant en qualité de seuls associés de la société A 2 IMMO, société civile immobilière au
capital de 1 000 euros, dont le siège est 6 route de Blois, 28200 Châteaudun,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature
privée en date du 3 février 2026,

Nomment en qualité de gérante de la Société pour une durée illimitée

La société A 2 HOLDING,
Société par actions simplifiée dont le siège social est situé 6 route de Blois 28200 Châteaudun

La société A 2 HOLDING dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus
pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Toutefois, à titre de règlement intérieur, et sans que ces limitations soient opposables aux tiers,
la gérance ne pourra sans y avoir été autorisée au préalable par une décision ordinaire des
associés, acheter, vendre ou échanger tous immeubles, acquérir et céder toute mitoyenneté,
stipuler et accepter toutes servitudes, contracter tous emprunts pour le compte de la Société
autres que les découverts normaux en banque, consentir toutes hypothèques et autres garanties
sur les actifs sociaux.

La société A 2 HOLDING accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et
déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction
susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir
les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à Orléans
Le 3 février 2026

Monsieur Aurélien BORDIEC



Monsieur Alexis DAVERNON

